

Saint Jean-Chambre



INFOS MUNICIPALES

MARS 2017

- - Repas des « Anciens » Noël 2016
- - Vœux 2017
- - Voirie
- - Aménagement cuisine salle
- - École
- - Cantine scolaire
- - Projet rénovation de l'école
- - Agenda



INFORMATIONS PRATIQUES

Permanences du secrétariat :

Les mardis et vendredis de 14h à 19h.

Téléphone : 04 75 58 16 41

Messagerie

ma-stjch@inforoutes-ardeche.fr

Site internet

www.stjeanchambre.com

PERMANENCES du maire et/ou adjoints :

Les mardis et vendredis de 18h à 19h. (ou sur rdv)



Contacts

- ◇ Bernard NOUALY: 06.64.48.65.91
- ◇ Alain BOS: 04.75.58.05.65
- ◇ Joël CHARRETTE: 07.86.76.38.69

REPAS DES « ANCIENS »

Le repas des « Anciens » a connu encore cette année un vif succès. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées, au « Don Qui-chotte », le 13 décembre dernier et ont apprécié le menu concocté par Joël !



Gérard, Jean-François et Robert, nos musiciens locaux, ont animé cette journée avec la participation de chanteurs/chanteuses du terroir !!



VŒUX 2017

Le 14 janvier, vous étiez très nombreux, réunis à la salle « Balmont », pour démarrer à nos côtés cette nouvelle année 2017. Votre présence, lors de la cérémonie des vœux à la population témoigne votre attachement à notre commune.

Ce moment incontournable du début d'année est l'occasion pour l'équipe municipale de dresser un bilan de l'année écoulée et de présenter les perspectives futures.



Mathieu Darnaud, Sénateur-Maire de Guilhaud-Granges, Olivier Amrane, Conseiller Régional, Laëtitia Serre, Présidente de la CAPCA, Martine Finiels, Vice-présidente au Département, Maire de Vernoux et de nombreux élus voisins et amis, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous.



VOIRIE

La création du parking du hameau « Les Collanges » a été réalisé grâce au partenariat avec la mairie de Vernoux qui permet une mutualisation des moyens humains et techniques.



Celui du cimetière facilitera le stationnement le long de la D 284.



AMÉNAGEMENT CUISINE /SALLE

Le chantier d'aménagement de la cuisine avance à grands pas, grâce à l'aide de bénévoles. Un grand merci à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le confort de tous.



ÉCOLE

Pour permettre aux enfants d'évoluer avec leur temps, l'école s'est dotée de 10 tablettes, achetées en commun avec la commune de Silhac et financées à 50 % par l'Académie.

A la demande des familles et avec l'accord des enseignantes et de l'Inspection Académique, les temps d'activités périscolaires (TAPS) seront modifiés à la rentrée de septembre dans notre école.



CANTINE SCOLAIRE

La fermeture de l'auberge communale programmée fin avril, impacte le service de cantine. En attente d'un repreneur éventuel, un restaurateur de Vernoux pourrait livrer des plateaux repas jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les repas seraient servis dans la salle communale sous la surveillance de nos deux ATSEMs.



PROJET RÉNOVATION ÉCOLE

Dans le cadre de la convention « TEPCV » (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), l'État s'est engagé à financer à hauteur de 80 % la rénovation de notre école. Il s'agit de travaux d'isolation des murs, de la toiture et du plancher. Du changement des huisseries et de la chaudière à fuel par une chaudière bois ou granulés.

A ce jour, un diagnostic énergétique a été réalisé par un thermicien. Les premières démarches devraient démarrer prochainement pour obtenir les financements nécessaires ; la commune devant faire l'avance du coût des travaux.



RÉSEAU EAU POTABLE

L'organisation publique de la société française subit de profonds bouleversements actuellement sous l'effet de nombreuses lois.

Parmi ces lois, figure la loi NOTRe, qui va organiser les compétences territoriales locales. Cette loi va obliger les communes à confier la gestion de l'eau potable aux communautés d'agglomération à partir de 2020.

D'autres organismes publics (syndicats en général) pourront sous certaines conditions continuer la gestion de l'eau potable jusqu'à cette date et au delà si les communautés d'agglomération ne prennent pas cette compétence.

Ainsi le SIVOM de Vernoux, qui gère actuellement l'eau du plateau, a le projet de fusionner avec le syndicat de Saint-Peray pour se mettre en conformité avec cette loi, mais aussi pour sceller la relation qui existe entre ces 2 syndicats.

Pour notre commune, rattachée à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche depuis le 01 janvier dernier, et qui n'a pas la compétence au SIVOM de Vernoux, la question se pose du choix futur :

- Adhérer au SIVOM de Vernoux, puis fusionner avec le SIVOM de Saint-Peray,
- Attendre la décision de la CAPCA, en perdant la possibilité pendant 2 ou 3 ans, de pouvoir bénéficier d'aides publiques suffisamment dotées (il existe des projets importants de réfection de la vieille canalisation du village et d'extensions de réseau pour des activités économiques et d'habitat pour lesquels l'aide financière de l'État obtenue en 2015, sera caduque fin octobre 2017).

A ce jour, il est impossible de dire qu'elle sera l'évolution du prix de l'eau dans un cas comme dans l'autre.

- Dans le 1^{er} cas (SIVOM) une harmonisation du prix est prévue et va se mettre en place dans les 5-10 ans. Actuellement le prix le plus élevé est celui du SIVOM de Vernoux, avec 2,5 € par m3 abonnement et consommation inclus. Par contre le SIVOM est prêt à prendre en charge nos travaux en prévision pour un montant compris entre 300 000 et 400 000 €.
- Dans le 2eme cas (CAPCA), le prix de l'eau risque d'être également lissé sur les valeurs les plus hautes observées sur le périmètre.

Autre élément à prendre en considération , la maîtrise d'exploitation et toutes les contraintes sanitaires qui nous sont imposées.

- Dans le cas de la fusion des SIVOM , le délégataire de service public sera VEOLIA jusqu'en 2030. Cette société est disponible techniquement pour gérer les problèmes et avaries.
- Dans le cas de la CAPCA , il se peut que le fonctionnement soit identique.

Le Conseil Municipal de Saint Jean Chambre va statuer sur le sujet lors de la prochaine réunion prévue le 10 mars prochain.

Vous pouvez nous interpeller par mail ou par téléphone avant cette date.



AGENDA

ÉCOLE

- Concours de belote le 11 mars 2017 à 20h30
- Fête des fleurs le 07 mai 2017

LES AMIS DE ST JEAN

- Fête du Village le 08 juillet 2017
- Randonnée / Bombine le 15 avril 2017



ÉLECTIONS (salle « Balmont »)

- Présidentielles les 23 avril et 07 mai 2017
- Législatives les 11 et 18 juin 2017